



Par télécopieur : 011 973 17664587

Le 10 décembre 2012

Roi Hamad bin Isa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
The Amiri Court, Rifa'a Palace
P.O. Box 555
Al-Manama, Bahreïn

Objet : Hassan Maatoq, infirmier

Majesté,

En tant que voix nationale de la profession infirmière au Canada et membre du Conseil international des infirmières (CII), l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) souhaite vous faire part de ses préoccupations concernant le bien-être de notre collègue infirmier, M. Hassan Maatoq, qui est toujours en prison depuis son arrestation le 24 mars 2011. M. Maatoq a été condamné à une peine d'emprisonnement de trois ans par un tribunal militaire. Selon nous, il n'a pas eu droit à un procès équitable.

Nous craignons pour sa sécurité, car des rapports d'organismes de défense des droits de la personne internationaux et de la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn ont confirmé l'usage de mauvais traitements et de la torture pour soutirer des renseignements auprès d'autres professionnels de la santé emprisonnés. Nous comprenons que ces confidences, obtenues de manière douteuse, ont ensuite contribué à des poursuites judiciaires.

Nous exhortant les autorités bahreïniennes à mener une enquête indépendante sans tarder sur les allégations de torture et de mauvais traitement des détenus. Nous condamnons vigoureusement le mauvais traitement de tous les prisonniers, peu importe le délit commis.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada se joint au Conseil international des infirmières pour demander au Royaume de Bahreïn d'annuler la peine de M. Maatoq et de protéger les professionnels de la santé dans leur obligation de prodiguer des soins à tous. Les services des professionnels de la santé sont indispensables, que ce soit en temps de paix ou de conflit, pour donner des traitements aux personnes qui souffrent.

L'AIIC est soulagée que les neuf professionnels de la santé, y compris la présidente de la Bahrain Nursing Society, aient vu leurs condamnations annulées le 14 juin. Nous reconnaissons l'importance de cette décision et vous remercions d'avoir contribué à la libération de ces prisonniers.

En tant que membre de la communauté mondiale de la santé et des soins infirmiers, l'AIIC continue à surveiller la situation de M. Maatoq.

Nous vous remercions de votre intérêt à l'égard de cette affaire et sommes impatients de recevoir votre réponse en temps opportun.

Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon profond respect et de ma très haute considération.

La présidente de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada,

Barb Mildon, inf. aut., Ph.D., CHE, ICSC(C)

c.c. Dr. Fatima bint Mohammed Al Balooshi, ministre des Droits humains et du Développement social

Sheikh Khalid bin Ali Al Khalifa, ministre de la Justice et des Affaires islamiques
David Benton, directeur général, Conseil international des infirmières